### **DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre

Siège Social: 36000 Châteauroux

Adresse: 2 Place des Cigarières

Date de convocation: 06 mars 2025

### Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

#### Réunion du Vendredi 28 Mars 2025

# L'an deux mil vingt cinq Le 28 mars,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice: 49

Votes exprimés: Pour: 31 / Contre: 0 / Abstention: 0

### Étaient présents (26)

AUJEAN Bernard, CABIROU Frédéric, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, DELYS Dominique, GIRAULT Christian, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, PALLAS Jacques, PERSONNE Jacques, MAUBOIS Philippe, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, SEVAULT Jean-Marc, SLEDZ Jean, TAUPIN Patrice, VIDAL Claude.

### Étaient absents (14)

ALLARD Bernard, DRUI Martial, GARGAUD Patrick, LAROCHE Laurent, BALSAN Charles Henri, PICOUT Laurent, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, SAVY Philippe, SEMION Michel, TUAL Didier, VOITIER Brigitte, YVERNAULT Philippe.

### Étaient excusés et ont donné pouvoir (5)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis BAPTISTA DE HORTA Carole a donné pouvoir à PERSONNE Jacques IMBERT Tony a donné pouvoir à VIDAL Claude NAVARRO David a donné pouvoir à DAUZIER Claude ZECCHI Stéphane a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre

## Etaient excusés (4)

BRANCHOUX Gilles, FOISEL Michel, JUDALET Patrick, VIAUD Philippe.

# Objet : Désignation d'un membre appelé à siéger au CNAS

Vu la délibération en date du 8 septembre 2020

Le SDEI adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) afin de fournir des prestations sociales à l'ensemble du personnel du Syndicat.

Il est nécessaire de procéder à l'élection du délégué appelé à siéger lors des assemblées générales du CNAS.

## Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

<u>Article 1 :</u> D'approuver la désignation d'un délégué qui sera amené à siéger aux assemblées générales du CNAS

Pour le délégué des élus : M. Michel LION

Pour extrait conforme,

110

Le Président,

lean Louis AMPE 3

Michel LION

Secrétaire de Séance :

Accusé de réception en préfecture 036-200031987-20250328-03202526-DE Date de télétransmission : 07/04/2025 Date de réception préfecture : 07/04/2025